

Marchés de gros du haut et très haut débit : l'Autorité rend un avis à l'Arcep

Publié le 15 septembre 2020

Dans son avis, l'Autorité a insisté, en particulier, sur la distinction, qui pourrait être justifiée à l'avenir, entre le haut débit et le très haut débit. L'Autorité a soulevé, par ailleurs, l'importance du chantier relatif à la fermeture, par Orange, de son réseau cuivre, pour basculer vers le réseau FttH. L'Autorité souligne qu'il faudra être particulièrement attentif au calendrier et aux conditions techniques, opérationnelles, commerciales et financières de ce basculement, qui soulève des enjeux concurrentiels considérables.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

du 15 septembre 2020

[Lire le communiqué](#)